

32 heures (en moyenne) par semaine = 1280 heures annuelles

1

Tâche éducative - 720 heures

20 heures par semaine, en moyenne

Enseignant régulier temps plein

- 635 heures par année — cours et leçons et/ou supervision des stages en présence des élèves.
- 85 heures par année — autres tâches éducatives.

Enseignant à temps partiel

720 heures par année incluant les cours et leçons et/ou supervision des stages en présence des élèves et les autres tâches éducatives.

Autres tâches éducatives :

- Surveillances autres que les surveillances de l'accueil et des déplacements
- Récupération
- Encadrement

2

Autres tâches professionnelles (ATP) assignées = 360 heures

- Journées pédagogiques
- Surveillance de l'accueil et des déplacements
- Comités
- Rencontres
- Correction
- Planification
- Préparation
- Échanges, suivis, rapports et communications avec d'autres

membres du personnel, la direction du centre, les parents ou les partenaires (suivi d'élèves, etc.)

- Veille à l'équipement utilisé dans le cadre des activités d'apprentissage reliées à son enseignement
- Annexe 50 (*Mesure de soutien à certaines enseignantes ou certains enseignants inscrits dans un programme d'enseignement en formation professionnelle*)
- Etc.

3

Autres tâches professionnelles (ATP) personnelles – 200 heures

◊ 200 heures effectuées au lieu déterminé par l'enseignant et au moment de son choix et pouvant être accomplies à l'extérieur de l'amplitude hebdomadaire (5 heures, en moyenne, par semaine.), incluant les 3 premières rencontres de parents et les 10 rencontres collectives.

Absence d'obligation pour l'enseignante ou l'enseignant de fixer à son horaire tous les moments pour l'accomplissement des ATP personnelles.

La TÉ et les ATP qui ne nécessitent pas une présence récurrente ne sont pas fixées à l'horaire.

La TÉ et les ATP qui ne nécessitent pas une présence récurrente ne sont pas fixées à l'horaire.		FP	
		Régulier temps plein heures/année	Temps partiel heures/année
Tâche éducative	Cours et leçons	635 h	720 h
	Autres tâches éducatives	85 h	
		Total	720 h
Autres tâches professionnelles	Assignées	360 h	
	Personnelles	◇ 200 h	
	Total	1280 h	
Présence, en moyenne, de 27 h / semaine au centre.			